

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations Date d'émission: 3/9/2017 Date de révision: 1/8/2024 Remplace la fiche: 3/23/2017 Version: 2.1

SECTION 1: Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Mélange HydroWash Nom commercial Code du produit 6371

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Surface cleaning

1.3. Fournisseur

Synthetic Labs 24 Victory Lane Dracut, MA, 01826 **United States** T 800.255.4050 - F 978.957.5122 www.syntecpro.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Infotrac 24 Hour Medical Emergency Number: 1-800-535-5053

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH-US

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1A

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Provoque des lésions oculaires graves

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS US

Pictogrammes de danger (GHS US)



Mention d'avertissement (GHS US) Danger

Mentions de danger (GHS US) Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Provoque des lésions oculaires graves

Conseils de prudence (GHS US) : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

En cas d'ingestion: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

En cas d'inhalation: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers soins sur cette

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers non classés

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Unknown acute toxicity (GHS US)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification SGH-US
Sodium Silica Salts	n° CAS: 1344-09-8	1 – 5	Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319
Ethylene Glycol Monobutyl Ether	n° CAS: 111-76-2	1 – 5	Flam. Liq. 4, H227 Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Acute Tox. 3 (Inhalation:vapour), H331 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319
Sodium Tripolyphosphate	n° CAS: 7758-29-4	1 – 5	Acute Tox. 2 (Inhalation:dust,mist), H330 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation

: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau Wash skin with plenty of water. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation cutanée:

Consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation

oculaire persiste: Consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

1/8/2024 (Date de révision) 2/10 FR-CA (français - CA)

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après contact avec la peau : Irritation.
Symptômes/effets après contact oculaire : Eye irritation.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Treat symptomatically.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés : Water spray. Dry powder. Foam. Carbon dioxide.

5.2. Dangers spécifiques dus au produit chimique

Produits de décomposition dangereux en cas

: Toxic fumes may be released.

d'incendie

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Do not attempt to take action without suitable protective equipment. Appareil de protection

respiratoire autonome isolant. Complete protective clothing.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventilate spillage area. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Do not attempt to take action without suitable protective equipment. Pour plus d'informations, se

reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Take up liquid spill into absorbent material.

Autres informations : Dispose of materials or solid residues at an authorized site.

6.4. Référence à d'autres rubriques

For further information refer to section 13.

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Ensure good ventilation of the work station. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène

: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Always wash hands after handling the product.

1/8/2024 (Date de révision) FR-CA (français - CA) 3/10

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

HydroWash

Pas d'informations complémentaires disponibles

Sodium Silica Salts (1344-09-8)

Pas d'informations complémentaires disponibles

Ethylene Glycol Monobutyl Ether (111-76-2)

USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle

ACGIH OEL TWA [ppm] 20 ppm

Sodium Tripolyphosphate (7758-29-4)

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Ensure good ventilation of the work station.
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Protective gloves

Protection oculaire:

Safety glasses

Protection de la peau et du corps:

Wear suitable protective clothing

Protection des voies respiratoires:

In case of insufficient ventilation, wear suitable respiratory equipment

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:







SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide
Apparence : Liquide.
Couleur : clear

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Odeur : characteristic

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 12.5

Point de fusion : Non applicable

Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
Point d'éclair : Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable.

Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible

Densité relative de la vapeur à 20°C : Aucune donnée disponible

Densité relative : Aucune donnée disponible

 $\begin{tabular}{lll} Masse volumique & : 1.03 g/m^3 \\ Masse moléculaire & : 1.03 g/mol \\ \end{tabular}$

Solubilité : Aucune donnée disponible Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) : Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation Aucune donnée disponible Température de décomposition Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique Aucune donnée disponible Viscosité, dynamique Aucune donnée disponible Limites d'explosivité Aucune donnée disponible Propriétés explosives : Aucune donnée disponible Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

The product is non-reactive under normal conditions of use, storage and transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable under normal conditions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

No dangerous reactions known under normal conditions of use.

10.4. Conditions à éviter

None under recommended storage and handling conditions (see section 7).

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Under normal conditions of storage and use, hazardous decomposition products should not be produced.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé		
Sodium Silica Salts (1344-09-8)		
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg (Rat, Oral)	
ATE US (voie cutanée)	1100 mg/kg de poids corporel	
Ethylene Glycol Monobutyl Ether (111-76-2)		
DL50 orale rat	1746 mg/kg de poids corporel (Equivalent or similar to OECD 401, Rat, Male, Experimental value, Oral, 14 day(s))	
DL50 orale	1414 mg/kg de poids corporel (OECD 401: Acute Oral Toxicity, Guinea pig, Male / female, Experimental value, Oral, 14 day(s))	
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OECD 402: Acute Dermal Toxicity, Rat, Male / female, Experimental value, Dermal, 14 day(s))	
CL50 Inhalation - Rat	> 4.26 mg/l (4 h, Rat, Male / female, Experimental value, Inhalation (vapours), 14 day(s))	
ATE US (voie orale)	1414 mg/kg de poids corporel	
ATE US (voie cutanée)	1100 mg/kg de poids corporel	
ATE US (vapeurs)	3 mg/l/4h	
Sodium Tripolyphosphate (7758-29-4)		
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OECD 401: Acute Oral Toxicity, Rat, Male / female, Experimental value, Oral, 14 day(s))	
DL50 cutanée lapin	> 4640 mg/kg de poids corporel (24 h, Rabbit, Experimental value, Dermal, 14 day(s))	
CL50 Inhalation - Rat	> 0.39 mg/l (EPA OPP 81-3: Acute Inhalation Toxicity, 4 h, Rat, Male / female, Experimental value, Inhalation (dust), 14 day(s))	
ATE US (poussières, brouillard)	0.05 mg/l/4h	
Corrosion cutanée/irritation cutanée :	Causes severe skin burns. pH: 12.5	
Sodium Silica Salts (1344-09-8)		
рН	≈ 12.9 (11 – 11.4)	
Ethylene Glycol Monobutyl Ether (111-76-2)		
рН	No data available in the literature	
Sodium Tripolyphosphate (7758-29-4)		
рН	9.7 – 9.9 (1 %)	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire :	Provoque des lésions oculaires graves. pH: 12.5	
Sodium Silica Salts (1344-09-8)		
рН	≈ 12.9 (11 – 11.4)	
Ethylene Glycol Monobutyl Ether (111-76-2)		
рН	No data available in the literature	
Sodium Tripolyphosphate (7758-29-4)		
рН	9.7 – 9.9 (1 %)	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée :	Non classé	
Mutagénicité sur les cellules germinales :	Non classé	
Cancérogénicité :	Non classé	

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

: Non classé Toxicité pour la reproduction Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(STOT) (exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

: Non classé (STOT) (exposition répétée)

Danger par aspiration : Non classé

Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

Ethylene Glycol Monobutyl Ether (111-76-2)

Viscosité, cinématique 3.642 mm²/s (20 °C)

Symptômes/effets après contact avec la peau : Irritation. Symptômes/effets après contact oculaire : Eye irritation.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : The product is not considered harmful to aquatic organisms nor to cause long-term adverse

effects in the environment.

Sodium Silica Salts (1344-09-8)
CLEO Deigogno [4]

CL50 - Poissons [1]	3185 mg/l (96 h, Brachydanio rerio, Pure substance)
CE50 - Crustacés [1]	216 mg/l (96 h, Daphnia magna, Pure substance)
CE50 - Crustacés [2]	160 mg/l (96 h. Amphipoda, Pure substance)

Ethylene Glycol Monobutyl Ether (111-76-2)

CL50 - Poissons [1]	Fresh water, Experimental value, Lethal)
CE50 - Crustacés [1]	1550 mg/l (OECD 202: Daphnia sp. Acute Immobilisation Test, 48 h, Daphnia magna, Static system, Fresh water, Experimental value, Locomotor effect)
Algues ErC50	1840 mg/l (OECD 201: Alga, Growth Inhibition Test, 72 h, Deaudokirchnerialla subcapitata

1840 mg/l (OECD 201: Alga, Growth Inhibition Test, 72 h, Pseudokirchneriella subcapitata, Static system, Fresh water, Experimental value, Nominal concentration)

Sodium Tripolyphosphate (7758-29-4)

handle and the same of		
CL50 - Poissons [1]	> 1850 mg/l (AFNOR, 24 h, Danio rerio, Fresh water, Experimental value) > 100 mg/l (EPA OTS 797.1930, 48 h, Daphnia magna, Static system, Fresh water, Experimental value, GLP)	
Algues FrC50	160 mg/l (ISO 8692, 4 day(s), Desmodesmus subspicatus, Fresh water, Experimental value)	

12.2. Persistance et dégradabilité

Sodium	Silica	Salts	(1344	-09-8)

Biodegradability: not applicable.	
Not applicable	
Not applicable	
Not applicable	

Ethylene Glycol Monobutyl Ether (111-76-2)

Persistance et dégradabilité Readily biodegradable in water.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Sodium Tripolyphosphate (7758-29-4)	
Persistance et dégradabilité	Biodegradability: not applicable.
Demande chimique en oxygène (DCO)	Not applicable
DThO	Not applicable
DBO (% de DThO)	Not applicable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Sodium Silica Salts (1344-09-8)		
Potentiel de bioaccumulation	Not bioaccumulative.	
Ethylene Glycol Monobutyl Ether (111-76-2)		
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0.81 (Experimental value, BASF test, 25 °C)	
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (Log Kow < 4).	
Sodium Tripolyphosphate (7758-29-4)		
Potentiel de bioaccumulation	Not bioaccumulative.	

12.4. Mobilité dans le sol

dium Silica Salts (1344-09-8)		
Écologie - sol	No (test)data on mobility of the component(s) available.	
Ethylene Glycol Monobutyl Ether (111-76-2)		
Tension de surface	65.03 mN/m (20 °C, 2 g/l)	
Organic Carbon Normalized Adsorption Coefficient (Log Koc)	0.451 – 0.882 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)	
Écologie - sol	Highly mobile in soil.	
Sodium Tripolyphosphate (7758-29-4)		
Organic Carbon Normalized Adsorption Coefficient (Log Koc) 2.15 (log Koc, Experimental value)		
Écologie - sol Low potential for adsorption in soil.		

12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Dispose of contents/container in accordance with licensed collector's sorting instructions.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (DOT) : Non applicable Désignation officielle pour le transport (TDG) : Non applicable Désignation officielle pour le transport (IMDG) : Non applicable Désignation officielle pour le transport (IATA) : Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

DOT

Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : Non applicable

TDG

Transport hazard class(es) (TDG) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT) : Non applicable
Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

DOT

Aucune donnée disponible

TDG

Aucune donnée disponible

IMDO

Aucune donnée disponible

IATA

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales USA

Commercial status of components according to the United States Environmental Protection Agency's Toxic Substances Control Act (TSCA):

Nom	n° CAS	Listing	Status commercial	Indicateurs
Sodium Silica Salts	1344-09-8			

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Nom	n° CAS	Listing	Status commercial	Indicateurs
Ethylene Glycol Monobutyl Ether	111-76-2			
Sodium Tripolyphosphate	7758-29-4			

15.2. Réglementations internationales

CANADA

Sodium Silica Salts (1344-09-8)

Listed on the Canadian DSL (Domestic Substances List)

Ethylene Glycol Monobutyl Ether (111-76-2)

Listed on the Canadian DSL (Domestic Substances List)

Sodium Tripolyphosphate (7758-29-4)

Listed on the Canadian DSL (Domestic Substances List)

Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Réglementations des Etats - USA

Composant	Réglementations nationales ou locales
Ethylene Glycol Monobutyl Ether(111-76-2)	U.S New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses; U.S Pennsylvania - RTK (Right to Know) List
Sodium Tripolyphosphate(7758-29-4)	U.S Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

SECTION 16: Autres informations

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Date de révision : 1/8/2024

Notation de danger

Santé : 2 Danger modéré - Risque de blessure temporaire ou légère

Inflammabilité : 0 Danger minime - Produits incombustibles

Physique : 0 Danger minime - Produits normalement stables, même en cas d'incendie, et NE donnant PAS

lieu à une réaction avec l'eau, une polymérisation, une décomposition, de la condensation, ou

une réaction spontanée. Produits non explosifs.

Fiche de données de sécurité (FDS), USA

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit